



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la Polyvalente Le Carrefour

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement tenu le 21 février 2024 au CA-O.

ÉTAIENT PRÉSENTS

DIRECTION

Théberge, Marie-Ève (directrice)
Gauthier, Éric (gestionnaire administratif)

MEMBRES PARENTS

Bouferguène, Farida	Nsengiyumua, Nadine
Loiselle, Anne-Marie	Robichaud, Simon
Martel, Catherine (présidente)	Villeneuve, René

MEMBRES DU PERSONNEL

Breton, Erik	Larochelle, Karine
Gilbert, Jasmin	Philion, Anik
Girard, Annick	

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Perreault, Danielle

MEMBRES ÉLÈVES

Aucun

ÉTAIENT ABSENT(E)S

Ceballos, Beatriz (motivée)	Gauthier, Marie-Michelle (motivée)
Gapfasoni, Parfaite (motivée)	

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61

La réunion débute à 19 h 02.

Mme Martel fait 2 rappels en lien avec la régie interne :

- Les absences doivent être communiquées avant 16 h la veille de la rencontre pour laisser du temps pour trouver un remplaçant;
- Les questions diverses doivent être soumises 7 jours avant la rencontre.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme Bouferguène, appuyé par Mme Philion

CÉ # 23-24-029

3. GAMME DE VÊTEMENTS

Mme Théberge spécifie que la consultation est sur le choix du fournisseur, non sur le choix des vêtements. M. Gauthier présente le contexte dans lequel l'appel d'offres a été fait, les compagnies représentées et le processus d'appel d'offre et de réception des soumissions. Il présente les 2 compagnies qui ont soumissionnées.

Plusieurs questions et commentaires des membres concernant le contrat actuel, les offres des deux compagnies, la disponibilité des stocks ainsi que les possibilités de livraison et de retours.

Vote pour déterminer quelle compagnie est préférée par les membres : HFM obtient 100 % des votes.

Note : élément de consultation, mais proposé par Mme Loiselle et appuyé par M. Villeneuve.

4. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 2)

Mme Théberge présente les activités.

M. Villeneuve commente qu'il apprécie de voir que le prix du transport semble moindre pour les nouvelles activités.

Proposé par Mme Larochelle et appuyé par M. Breton

5. UTILISATION DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE DU PRIMAIRE

Point oublié; à reporter à la prochaine rencontre

6. DONS EN ARGENT OU EN BIEN (ANNEXE 4)

Mme Théberge présente les dons.

Proposé par Mme Bouferguène et appuyé par Mme Loiselle.

7. PLAN DE RATTRAPAGE

Mme Théberge présente le plan de rattrapage distribué aux membres et les différents types de soutien.

En réponse aux questions de M. Villeneuve, Mme Théberge confirme que le plan présenté est pour les ajouts et que toutes les matières à sanction sont couvertes. M. Villeneuve indique qu'au comité de parents, la DG du CSS a indiqué qu'il restait un fond disponible.

Mme Loiselle mentionne que le CSS a suggéré d'utiliser les fonds pour des activités sociales ou sportives. Mme Théberge indique que les plateaux de Carrefour sont tous loués à des camps de jour pendant la semaine de relâche.

Mme Théberge indique que d'autres options sont à l'étude et que le rattrapage pédagogique aura priorité.

8. QUESTIONS DIVERSES

M. Robichaud demande s'il y aura fermeture des écoles en avril pour l'éclipse

Mme Théberge informe qu'il s'agit d'une décision du CSS.

Mme Loiselle indique que le CSS a acheté des lunettes qui seront distribuées aux écoles au besoin.

CÉ # 23-24-030

CÉ # 23-24-031

CÉ # 23-24-032

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 54.

L'adoption est proposée par madame Philion et appuyée par madame Larochelle.

Marie-Ève Thériège
Directrice

Catherine Martel
Présidente